

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 15 (1957)

Heft: 4

Artikel: La Suisse et l'Europe

Autor: Rieben, Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse et l'Europe¹

par HENRI RIEBEN

Professeur à l'Université de Lausanne

I. De la traditionnelle politique de défense du statu quo à une conception dynamique de notre politique européenne

Nous venons de vivre, du point de vue de la politique étrangère suisse, une quinzaine intéressante. C'est en effet les 16 et 17 octobre 1957 que MM. les conseillers fédéraux Max Petitpierre et Thomas Holenstein ont rejoint au Château de la Muette, à Paris, leurs collègues du Comité des ministres de l'O.E.C.E. pour délibérer de la zone de libre-échange.

La veille de cette réunion, le correspondant suisse du *Monde* laissait entendre que nos conseillers fédéraux seraient à l'O.E.C.E. les ambassadeurs de notre réserve traditionnelle.

Carlo a Prato concluait en effet :

« En un mot, les instructions qu'apportent à Paris les conseillers helvétiques tendent à éviter toute rupture d'équilibre dans le statu quo européen. Dans ces conditions, suggère-t-on ici, la Suisse pourrait, en accord avec la Suède, trouver son intérêt à ce que les Dix-Sept européens n'accomplissent pas ces prochains jours un pas décisif². »

Or, le 17 octobre, M. Max Petitpierre faisait la déclaration catégorique suivante :

« Pour le gouvernement helvétique, la zone de libre-échange est une nécessité absolue. Elle serait en même temps le prolongement de l'O.E.C.E. et le complément du marché commun. Il n'y a aucun problème qui ne puisse trouver sa solution si on a la volonté de réaliser cette zone. L'O.E.C.E., avec son expérience, dispose de

¹ Leçon inaugurale et d'ouverture des cours du semestre d'hiver 1957-1958 à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne le 29 octobre 1957.

² *Le Monde*, Paris, 16 octobre 1957, p. 7.

moyens nombreux et souples de les résoudre. Mais il importe aussi, a souligné M. Petitpierre, que la mise en vigueur de la zone concorde avec la mise en vigueur du marché commun. Et il n'y a donc pas de temps à perdre puisque le marché commun doit entrer pratiquement en vigueur le 1^{er} janvier 1959¹. »

Un monde semble séparer l'information de presse étrangère du 15 de la déclaration officielle du 17. Pourtant, cet écart contient toute l'attitude de la Suisse à l'égard de l'Europe.

Cette attitude de circonspection et de réserve ne forme-t-elle pas la conclusion de l'important discours prononcé le 14 septembre 1957 par le président C. Koechlin à l'assemblée ordinaire des délégués du Vorort, conclusion dont voici la substance :

« Nous voulons espérer qu'il sera possible de trouver une solution à laquelle nous puissions adhérer. Nous voulons tout faire pour atteindre ce but. Mais nous devons aussi nous attendre à ce que les conditions que nous devons poser pour la participation de la Suisse à la zone de libre-échange ne soient pas remplies. Dans ce cas, nous devons être prêts à nous tenir à l'écart et à suivre seuls notre propre chemin jusqu'au moment où ces conditions se seraient de nouveau modifiées en notre faveur². »

Tout en se prononçant la veille, à Zurich, pour l'adhésion conditionnelle de la Suisse à la zone de libre-échange, M. le ministre Hans Schaffner, directeur de la Division du commerce, recommandait de ne pas se laisser hypnotiser par le délai du 1^{er} janvier 1959 fixé par les Six, de les laisser tranquillement aller de l'avant, quitte à ce que les autres membres de l'O.E.C.E. les rejoignent lorsque leurs études et projets auraient mûri.

Or, toute tentative d'isolement serait une tentative de suicide à long terme. Quant à l'issue de la signature différée, elle comporterait le risque de nous priver de toute influence effective sur l'élaboration du traité instituant la zone de libre-échange.

Faut-il que notre peur de l'intégration européenne soit profonde pour que le président de la plus puissante association économique du pays et le responsable de sa politique commerciale

¹ RENÉ LOMBARD : « La zone européenne de libre-échange sera une réalité », *La Gazette de Lausanne*, 18 octobre 1957, p. 6.

² Präsidialansprache von Dr. jur. h. c. C. Koechlin anlässlich der 87. ordentlichen Delegiertenversammlung des Schweizerischen Handels- und Industrie-Vereins vom 14. September 1957, Zürich, p. 31.

n'aient pas craint, un mois avant la conférence de Paris, de faire jouer cette double menace d'isolement ou de signature différée à l'endroit d'une institution précisément conçue pour nous permettre de participer à l'union économique de l'Europe sans y sacrifier notre neutralité!

Que craignons-nous donc tant dans cette intégration européenne?

Est-ce la menace que le marché commun fait peser sur les cartels qui organisent et articulent les marchés nationaux?

Ou bien, derrière la peur de l'orientation antitrust des traités, perçoit-on la crainte de la participation syndicale à la construction de l'Europe économique moderne et à l'orientation de sa politique économique?

S'en prenant à la composition du Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe, plate-forme de lancement de l'Euratom et du marché commun, M. Bernard Béguin prêtait à cette crainte du dirigisme socialisant toute la vigueur de son talent.

« Car il n'y a rien, s'écriait-il le 17 octobre 1955, dans le *Journal de Genève*, mais rien du tout, en face des représentants des syndicats ouvriers. Or l'Europe occidentale est encore pour une large part une zone de libre entreprise, où le patronat assume des responsabilités et dispose d'une influence au moins correspondante. Son absence du Comité Monnet montre que toute action en faveur de l'unification de l'Europe par le haut se heurtera à des résistances et causera des tensions. » Et M. Béguin concluait : « M. Monnet est resté fidèle à lui-même. Il sera intéressant de savoir qui restera fidèle à M. Monnet. »

Ce prétendu antagonisme entre la libre entreprise et une certaine dose de socialisme a inspiré, au nom du danger, d'ailleurs réel, d'une nouvelle bureaucratie, les charges les plus acérées du chef de notre politique commerciale contre les efforts des Six¹.

¹ HANS SCHAFFNER : *Die europäischen Integrationsbestrebungen und die Schweiz*, Zürich, 13. September 1957, p. 14 du texte ronéotypé, notamment ceci : « Der Vertrag von Rom, seit dem Bericht der Delegationsleiter vom 21. April 1956 in der imponierenden Rekordzeit von weniger als einem Jahr verhandelt, ausgearbeitet und unterzeichnet, musste zwangsläufig viele der bedeutsamen Fragen zurückstellen und ihre Lösung den von ihm geschaffenen Institutionen übertragen, ja, es wurde eine solche Vielzahl weittragender ökonomischer Probleme den Lenkungsentscheiden neuer und internationaler Instanzen übertragen, dass die herkömmliche nationale Bürokratie mit einer Mischung von einem Körnchen Neid und einer nicht zu unterdrückenden Beklemmung auf diese sich anbahnende Machtfülle, aber auch Entscheidungslast eines neuen internationalen Apparates blicken könnte... »

Mais comme le problème n'est pas tant de créer de nouvelles prébendes que d'atteler à la solution de questions concrètes des personnalités dotées de la compétence et des moyens nécessaires, ces attaques, par ailleurs si brillantes, auraient fait long feu si elles ne s'accompagnaient de préoccupations plus graves.

Et tout d'abord celle-ci : Pourquoi serions-nous si pressés de substituer à un ancien équilibre qui a fait ses preuves, et qui a valu à toute l'Europe durant ces dernières années une expansion industrielle si remarquable, une construction plus rigide ?

Car enfin, l'O.E.C.E. est, avec les 25 milliards de dollars de l'aide Marshall, responsable de la libéralisation du commerce européen et de l'accroissement consécutif de 78 % qui a marqué la capacité productive de l'Europe de 1948 à 1955¹.

La Suisse a beaucoup bénéficié de ce mouvement de libéralisation et d'expansion qui lui a permis de consolider ses positions en Europe tout en étendant son commerce d'outre-mer.

Son marché est devenu proprement mondial. L'année dernière, nous avons exporté pour 2,4 milliards de francs suisses à destination de l'outre-mer et pour 2,2 milliards de francs suisses à destination des Six auprès de qui nos approvisionnements s'élèvent d'ailleurs à 3,9 milliards de francs suisses.

Ces chiffres définissent le véritable et légitime objet des responsables de notre politique commerciale, la consigne qui de Rappard à Schaffner en passant par Hotz a animé nos grands négociateurs dans la défense de la position suisse lors des conférences internationales. Cette préoccupation est simple : sauvegarder à la fois nos débouchés européens et nos marchés d'outre-mer et, partant, sauvegarder le caractère universel de notre commerce extérieur².

Cette politique a été une réussite jusqu'à maintenant. Pourquoi, dès l'instant que l'adhésion à la zone de libre-échange en conditionne la poursuite, ne pas laisser là nos préventions et nos craintes à l'égard du mouvement qui pousse l'Europe vers son unité ?

Ce résidu de peur provient probablement de trois réserves :

Me Marcel Regamey a défini la première dans un important article de la *Nation* lorsqu'il pose la question : A supposer que le marché

¹ HANS SCHAFFNER : *Die europäischen wirtschaftlichen Integrationsbestrebungen in schweizerischer Sicht*, discours tenu à la Chambre de l'industrie et du commerce de Dusseldorf le 13 mars 1957, pp. 2 ss. du texte ronéotypé.

² Professeur WILLIAM-E. RAPPARD : *La Suisse et l'organisation de l'Europe*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1950, pp. 28 à 31, 34 à 36.

commun réussisse, ne risque-t-il pas, en consacrant l'hégémonie économique allemande, d'accélérer le déséquilibre économique et politique du continent ?¹

Ce qui revient à se demander, après M. Jacques Freymond : Sommes-nous assez certains de la réussite de l'Europe pour couper les ponts derrière nous ?²

Ce qui revient en définitive à reprendre pour la confirmer l'hypothèse du correspondant du *Monde Carlo* à Prato définissant dans le mandat de nos négociateurs essentiellement un effort pour éviter tout changement dans le présent statu quo européen.

Cette politique aurait l'avantage, aux yeux de ses partisans, de ne pas risquer sur une entreprise encore incertaine le très remarquable capital de réussite qui s'attache à la politique étrangère suivie par notre pays depuis 1815.

Mais cette résistance instinctive à tout changement ne condamne-t-elle pas ceux qui la pratiquent à une attitude si défensive qu'elle en devient stérile et inefficace ?

Et surtout la meilleure manière de sauver l'héritage du passé ne consiste-t-elle pas à se tourner résolument vers l'avenir ?

C'est en tout cas l'avis de la jeunesse, et plus particulièrement de cette jeunesse universitaire zurichoise qui, à l'occasion d'une votation organisée il y a quelques mois, donnait 88 % de ses voix à l'idée européenne et 81 % de ses suffrages à l'adhésion de la Suisse à la zone de libre-échange.

La même préoccupation concrète d'avenir anime d'ailleurs aussi nombre de chefs d'entreprise qui n'ont pas craint de prendre sur ce sujet une position autrement plus positive que la ligne généralement adoptée par les chefs de file des organisations professionnelles. Nous pensons notamment aux déclarations de M. Guido Petitpierre, président de la Holding Suchard, de M. H. Schneebeli, président du Comité de direction des Aciéries Georges Fischer, de M. Arthur Wilhelm, président de Ciba S. A., de M. Rodolphe Stadler, administrateur-délégué des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, de M. Rodolphe Speich, président du Conseil d'administration de la

¹ MARCEL REGAMEY : « Tant vaut la nation, tant vaut le nationalisme », *La Nation*, Lausanne, 5 avril 1956, p. 1.

² JACQUES FREYMOND : « La Suisse et l'Europe », dans l'ouvrage collectif : *L'unification économique de l'Europe*, éditions de la Baconnière, Neuchâtel, 1957, p. 151.

Société de Banque Suisse, de M. C. J. Abegg, président de Nestlé, de M. Rolph Bühler, de MM. Bühler Frères, etc.¹

En ce qui concerne les syndicats ouvriers, M. Arthur Graedel, secrétaire de la F.O.M.H., a montré, il y a un mois, à Lugano, au Congrès de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux, que l'intégration européenne constitue une entreprise indispensable à la réalisation des aspirations de la classe ouvrière. Non seulement le syndicalisme se propose d'appuyer de l'extérieur cette réalisation, mais il va encore accroître ses efforts pour participer de l'intérieur à son développement.

Enfin, tranchant avec les réserves et atermoiements habituels, la déclaration de M. Max Petitpierre a montré que notre ministre des affaires étrangères se préoccupe aussi, pour sauvegarder l'héritage du passé, de substituer à la traditionnelle réaction de défense du statu quo une conception plus dynamique de notre politique européenne.

Quelles sont les raisons qui pourraient expliquer pareille transition ?

Ces raisons se réfèrent à la fois à une meilleure compréhension de l'effort d'union de l'Europe et à un nouvel examen de l'incidence de cette union sur nos propres perspectives de développement.

II. De quoi s'agit-il pour l'Europe ?

Il s'agit, pour comprendre l'effort d'union des peuples d'Europe, d'essayer de répondre à trois questions : A) Pourquoi l'Europe ? ; B) Comment l'Europe ? ; C) En vue de quelles perspectives ?

A) L'EUROPE EN PERTE DE VITESSE

En 1876, avec le montant d'une heure de salaire, un ouvrier américain pouvait acheter 3,6 kg. de blé contre 3,3 kg. pour un ouvrier français.

En 1949, avec une heure de salaire, l'ouvrier français peut toujours acheter 3,3 kg. de blé, mais son camarade américain peut s'en procurer 18 kg., soit presque six fois plus.

¹ Une étude ultérieure sera consacrée à l'incidence de l'intégration sur les principaux secteurs de l'économie suisse.

En 1949 toujours, 270 millions d'Européens ont réalisé un produit national brut de 160 milliards de dollars tandis que 160 millions d'Américains créaient un produit national de 260 milliards de dollars. Ainsi, chaque Américain crée en 1949 deux fois et demie plus de richesses que chaque Européen.

Aujourd'hui, l'écart est encore plus grand puisque l'Américain moyen produit 1800 dollars et en consomme 1400 tandis que l'Européen doit se contenter du tiers de ces deux chiffres.

L'explication de ce déclin est d'ailleurs simple.

De 1913 à 1955, la production de minerai de fer des pays de la Communauté européenne du charbon et de l'acier a passé de 57 à 76 millions de tonnes, de 73 à 110 millions de tonnes aux Etats-Unis, et de 10 à 70 millions de tonnes en Union soviétique.

Durant la même période, la production d'acier brut a doublé dans l'Europe des Six (25 à 53 millions de tonnes), plus que triplé aux Etats-Unis (32 à 106 millions de tonnes) et décuplé en U.R.S.S. (4,5 à 45 millions de tonnes).

De 1938 à 1953, l'Europe a doublé sa production d'électricité, mais l'Amérique et la Russie ont triplé la leur.

Et puisqu'on parle de kilowatts, on sait bien que la valorisation du travail dépend beaucoup de l'importance de l'outil énergétique mis à sa disposition. Là encore, l'écart est significatif entre l'Américain et l'Européen. Le premier bénéficie en une année d'une puissance de 175.000 kWh. Le second doit se contenter d'un peu moins du tiers, soit 56.000 kWh. Ce kilowatt n'est d'ailleurs pas seulement plus rare, nous verrons dans un instant qu'il est beaucoup plus cher que l'équivalent américain.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que l'Américain, pour gagner et consommer trois fois plus, travaille moins que l'Européen, environ 2150 heures par an, au lieu de 2330 en France, 2408 au Royaume-Uni, 2492 en Suisse et 2636 en Allemagne¹.

Il est dès lors naturel que l'Américain d'aujourd'hui possède un pouvoir d'achat supérieur de 50 % à l'Américain de 1929, bien qu'il travaille 15 % de moins.

Cet accroissement s'est fait dans une économie capable de digérer un rythme de progrès technique assez vif pour supprimer

¹ LUCIEN L. SERMON : *Le marché commun, facteur de prospérité sociale*, Ligue européenne de coopération économique, Bruxelles, 1956, p. 27.

1.500.000 emplois par année, mais dans un rythme d'expansion assez rapide, jusqu'à il y a un an, pour maintenir le plein emploi et pour introduire, il y a deux ans, le salaire garanti.

Quel est donc ce rythme d'expansion ?

Avec une production industrielle globale triple de la nôtre, les Etats-Unis ont réussi à tenir, de 1938 à 1954, un taux annuel de croissance de 6 % alors que, durant le même intervalle, la production industrielle de l'Europe des Six n'augmentait que de 2,5 % par année.

On peut dire qu'on tient dans un tel écart une anticipation concrète valable de l'avenir.

S'il devait persister, il suffirait, en termes classiques, d'une vingtaine d'années pour faire de l'Europe une authentique région sous-développée.

Mais, comme nous entrons, avec l'exploitation pacifique de l'énergie nucléaire et de l'automation, dans un cycle révolutionnaire, le processus de développement ou de déchéance devient cumulatif, c'est-à-dire foudroyant. En réalité, c'est quelques brèves années qui restent aux Européens pour leur permettre, soit de regagner, grâce à l'union, le peloton de tête des nations qui vivent au rythme du monde économique moderne, soit de s'accommoder d'une vassalisation scientifique et technique et, bien entendu, de la dépendance économique et politique correspondante.

Nous savons que d'aucuns crieront à l'exagération.

Une fois encore, les faits montrent que ces observations ne sont que la modeste appréciation d'une situation déjà beaucoup plus grave.

Il suffit, pour le réaliser, de se pencher sur un des plus puissants moteurs de cette évolution : le génie inventif de la race.

On sait, depuis la découverte des possibilités invraisemblables de la chimie de synthèse, de la cybernétique et de l'exploitation pacifique de l'atome, que l'avenir économique et politique des nations se jouera surtout à coups de progrès scientifiques et techniques.

L'évolution dans ces secteurs est même si rapide qu'elle est en train de faire de la matière grise la matière par excellence de l'avenir.

Le jour n'est donc pas très éloigné où l'on verra quelques savants peser aussi lourd dans le destin économique d'un peuple que la propriété, au siècle passé, de tout un bassin minier. D'ailleurs, le Dr Willard F. Libby, de la Commission atomique américaine, ne vient-il pas de nous avertir en termes catégoriques que « la signi-

fication d'un savant de premier ordre est incommensurable. Ses contributions sont si décisives et si uniques qu'une nation peut considérer avoir déjà atteint un très grand objectif simplement en réunissant une demi-douzaine de ces hommes. »¹

Or, que voyons-nous ?

La Russie, qui compte plus de 200 millions d'habitants, forme annuellement 50.000 ingénieurs et 70.000 techniciens. Cela représente, suivant les enquêtes, entre 280 et 315 ingénieurs et plus de 320 techniciens par million d'habitants. D'ici 1960, ces chiffres seront augmentés de 50 %. Bien que la formation soit spécialisée, il est acquis que le niveau des études est très élevé aux points de vue scientifique et technique.

Pour une population de plus de 160 millions d'habitants, les U.S.A. forment annuellement 22.000 ingénieurs, soit environ 140 ingénieurs par million d'habitants.

Les Etats-Unis ont actuellement 150 hautes écoles techniques, fréquentées en 1955 par 200.000 élèves, mais ils étaient 300.000 à suivre à la même époque les cours des 175 hautes écoles techniques de l'Union soviétique. A la fin de cette même année 1955, les hautes écoles d'ingénieurs russes pouvaient délivrer 63.000 diplômes contre 23.000 aux Etats-Unis².

Etant donné le rapport qui lie le progrès scientifique et technique à une formation et à un recrutement suffisants de chercheurs et d'ingénieurs, on comprend aisément la portée des préoccupations des Américains en ce qui concerne leur position d'avenir.

Quant à l'Europe occidentale, qui ne dispose fondamentalement que de ce facteur matière grise pour compenser son immense infériorité en ressources naturelles à l'égard des Etats-Unis aussi bien que de la Russie, elle se contente de former, en toute quiétude, 67 ingénieurs par année et par million d'habitants, soit moins du

¹ Dr WILLARD F. LIBBY : « What U.S. should do to keep the Lead in Science », dans *U.S. News and World Report*, Dayton, août 1957, pp. 78 à 82.

² Cf. VITAL GAWRONSKI : « La relève de nos techniciens et hommes de sciences est-elle assurée », *Bulletin d'information du délégué aux possibilités de travail*, n° 3, novembre 1955, pp. 55 à 60 et : « Des mesures propres à promouvoir le recrutement et la formation de personnel scientifique et technique doivent être prises sans tarder », *ibid.*, n° 2, juin 1957, pp. 18 à 29 ; P. SOUTTER, ingénieur E.P.F. : « A propos du manque aigu d'ingénieurs et de techniciens », *Bulletin technique de la Suisse romande*, n° 8, 13 avril 1957, pp. 113 à 117; et professeur PIERRE JACCARD : *Politique de l'emploi et de l'éducation*, Payot, Paris, 1957, pp. 135 à 162 et 177 à 187.

quart des performances russes et moins de la moitié des chiffres américains¹.

En outre, au moment où Russes et Américains vont bénéficier pour livrer la bataille de la matière grise des immenses possibilités d'accès aux études universitaires supérieures qu'ils ont ouvertes à leur jeunesse (U.S.A. : 30 % ; U.R.S.S. : 12 %), le renouvellement européen des élites reste bouché par un recrutement trop étroit et trop médiocre (France : 7 % ; Suisse : 4 à 5 %)².

Le résultat actuel de cette évolution, c'est que nous, Européens, avons dû faire appel à des licences étrangères pour construire nos moteurs à réaction. Nous sommes allés acheter aux Etats-Unis nos avions à long courrier. Nous avons dû aller y chercher aussi les gros équipements de nos mines, les trains à bandes continues de nos laminoirs, les presses à emboutir de l'automobile, les groupes turbo-alternateurs, les bulldozers et les scrapers. Le nylon nous vient d'Amérique. Toute la technologie de la distillation du pétrole est américaine.

La vérité, c'est que nous sommes en train d'être techniquement et scientifiquement pris en remorque par les Etats-Unis et que ceux-ci s'inquiètent à juste titre de ne pas se trouver un jour dans la même position subordonnée à l'égard de l'U.R.S.S.

Tout le problème de l'intégration économique européenne se ramène donc en définitive à cette question :

L'Europe est-elle, oui ou non, encore capable, quelle que soit l'ampleur de son recul actuel, de sauver au moins l'avenir en sauvant le génie créateur de la race ou n'aura-t-elle à laisser en héritage à sa jeunesse que la désespérance d'une décadence inéluctable?

B) L'EUROPE S'UNIT

L'Europe est née, comme l'a si bien montré François Fontaine, d'une rencontre.

¹ Formation d'ingénieurs par année:	U.R.S.S. :	1 pour 3500 habitants.
	U.S.A. :	1 pour 7400 habitants.
	Europe occidentale :	1 pour 15.000 habitants.
	U.K. :	1 pour 17.500 habitants.
	France :	1 pour 10.000 à 12.000 habitants.
	Suisse :	1 pour 12.000 habitants.

² Cf. PIERRE JACCARD : *Op. cit.*, voir l'important graphique de la page 162 sur l'évolution du recrutement universitaire (nombre d'étudiants des deux sexes, en pour-cent de leur classe d'âge), pour les U.S.A., l'U.R.S.S., la France et la Suisse.

« Un jour, raconte-t-il, un homme qui a une idée l'écrit à un homme qui a le pouvoir et qui l'exerce le lendemain pour proposer cette idée aux peuples d'Europe. »¹

On sait ce qu'il est déjà advenu de cette idée : la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

On sait ce qu'il en adviendra de façon certaine demain : l'Euratom et le marché commun généralisé.

L'idée est simple. La voici, telle que Jean Monnet l'a formulée le 30 avril 1952, soit quelques mois avant de passer à sa réalisation.

« L'union de l'Europe a, pour la civilisation, une portée qui dépasse même la sécurité et la paix. L'Europe est à l'origine des progrès dont nous bénéficiions tous et les Européens sont aujourd'hui capables d'apporter à la civilisation, par leur esprit créateur, une contribution aussi grande que dans le passé. Mais pour permettre à cet esprit créateur de s'épanouir à nouveau, nous devons harmoniser nos institutions et notre économie avec l'époque moderne. C'est en unifiant l'Europe que nous y parviendrons... »

» Six pays européens ne se sont pas engagés dans la grande entreprise d'abattre les barrières qui les divisent pour élever des barrières plus élevées contre le monde extérieur. Notre époque exige que nous unissions les Européens et que nous ne les maintenions pas séparés. Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes... »

» Nous sommes résolus à agir. Nous sommes résolus à faire l'unité de l'Europe et à la faire rapidement. Avec le Plan Schuman, nous avons posé les fondations sur lesquelles nous pourrons construire les Etats-Unis d'Europe, libres, vigoureux, pacifiques et prospères. »²

a) *La Communauté européenne du charbon et de l'acier*

Cinq années ont suffi pour faire de cette idée et de cette espérance une première réalité concrète, la C.E.C.A., qui oppose aux facteurs de perte de vitesse définis plus haut un foyer d'expansion d'un effet régénérateur déjà appréciable.

¹ FRANÇOIS FONTAINE : *La nation frein. — Un essai sur la France*, chez René Julliard, Paris, 1956, p. 99.

² JEAN MONNET : *Les Etats-Unis d'Europe ont commencé*, chez Robert Laffont, Paris, 1955, pp. 129 à 133.

C'est ainsi que, de janvier 1952 à décembre 1956, la production d'acier brut de la Communauté a augmenté de 19 millions de tonnes, passant de 37.747.000 tonnes à 56.796.000 tonnes, soit un accroissement de plus de 50 %.

Pour une fois, ces 19 millions de tonnes ne font pas mauvaise figure à côté des chiffres correspondants américains et russes (9 et 17 millions de tonnes).

Mais ce qui frappe davantage encore que l'ampleur de cette progression, c'est sa répartition. En effet, l'accroissement observé s'est manifesté à la fois dans chacune des industries nationales des pays membres. Bien sûr, il est spectaculaire en Allemagne qui, seule, passe de 15.806.000 en 1952 à 23.189.000 tonnes en 1956 ou, avec l'apport sarrois, à 26.564.000 tonnes d'acier brut. Les partenaires de l'Allemagne ont réussi, ensemble, un effort à peu près équivalent d'accroissement global de plus de 9 millions de tonnes. Cet effort a été particulièrement intense à la périphérie du marché, en Italie et aux Pays-Bas, puisque ces deux pays sont en passe de doubler leur capacité depuis la création de la C.E.C.A.¹ L'Italie se propose même de tripler la sienne durant les prochaines années.

Autre fait nouveau, les échanges se sont, de 1952 à 1956, accrûs trois fois plus vite que la production. En outre, tandis que les échanges de charbon et d'acier augmentaient de 93 % à l'intérieur du marché commun, les échanges des autres produits de la Communauté n'obéissaient qu'à un taux d'accroissement de 59 %².

Cette augmentation rapide du taux d'interpénétration des marchés montre qu'une meilleure spécialisation des usines est en train de se développer à l'échelle européenne tandis que les courants d'échanges tendent à emprunter les voies les plus rationnelles, la Lorraine accroissant ses ventes vers l'Allemagne pendant que certains chantiers navals de l'Ouest de la France s'approvisionnent plus volontiers qu'autrefois en tôles rhénanes.

D'ailleurs, la suppression des inégalités et des tarifs préférentiels de chemin de fer a déjà permis de diminuer de 25 % le coût du transport en Lorraine d'une tonne de coke de la Ruhr et de 20 % celui de la tonne de minette lorraine en Belgique.

¹ C.E.C.A. — Haute Autorité : *Annexes au cinquième rapport général sur l'activité de la Communauté*, Luxembourg, 13 avril 1957, p. 21.

² RENÉ MAYER : « Bilan d'une expérience européenne », dans *Le Monde diplomatique*, Paris, juillet 1956, p. 4.

Indiscutablement, tous ces faits montrent que la création du marché commun du charbon et de l'acier a introduit un puissant foyer d'expansion dans l'économie européenne. Grâce à lui, un courant de sang frais commence à revivifier le vieil organisme et à remodeler les vieilles structures industrielles.

La réussite de cette première expérience rend aujourd'hui son extension possible à deux nouveaux secteurs : l'énergie et le marché commun généralisé.

b) *L'instrument politique de la relance européenne :
le Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe*

La conférence qui réunit à Messine, au cours du printemps 1955, les ministres des affaires étrangères des Six a deux objets principaux à son ordre du jour : préciser les objectifs de la relance européenne ; trouver un successeur à M. Jean Monnet à la présidence de la Haute Autorité.

C'est l'époque où toute l'Europe se demande : Que va faire M. Monnet ?

Ce qu'il va faire est simple : consolider et étendre ce qu'il a déjà réussi.

En dépit des apparences trompeuses de sa démission, les conditions sont bonnes. N'oublions pas en effet qu'on a assisté à la session d'avril 1955 de l'Assemblée commune, au moment où Jean Monnet va déposer sa charge, au premier vote européen des socialistes allemands. Ce revirement, il est, dans une très large mesure, l'œuvre personnelle de M. Monnet. Il n'a été possible que parce que les farouches détracteurs de l'Europe des trois K (Katholik, Konservativ, Klerikal) ont pu se convaincre, à la lumière de l'action du principal intéressé, que l'Europe unie conçue par Jean Monnet ne se ferait ni contre ni sans les masses laborieuses.

C'est ainsi que le Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe, créé en automne 1955, reçoit d'emblée l'appui des chefs responsables de tous les grands partis démocratiques constituant la majorité parlementaire de chacun des pays de la Communauté avec, à leur tête, les chrétiens sociaux et les socialistes, que renforcent des syndicats représentant plus de dix millions de travailleurs.

L'objectif est clair : porter au maximum les travaux de la conférence de Messine, faire sortir de ces travaux le maximum de résul-

tats avec le minimum de compromis de manière à répondre à temps et par des réalisations à leur mesure aux impératifs de l'heure.

Quant à l'efficacité du Comité Monnet, elle se concrétise dans le fait qu'il aura suffi de moins de deux ans pour faire du rêve de l'automne 1955 la réalité toute proche des traités ratifiés de l'Euratom et du marché commun que viendra compléter, dans un avenir que nous souhaitons prochain, le traité instituant la zone de libre-échange.

Ce rythme accéléré a dérangé et bousculé beaucoup de monde. Nous avons vu comment les gens sérieux jugeaient cette hâte. Mais avions-nous le temps d'attendre que les experts et diplomates patentés se soient mis d'accord pour confier aux plus experts d'entre eux la mission de consacrer au problème un brillant rapport de plus ?

c) *Euratom*

Pendant des millénaires, le niveau de vie de la population du monde civilisé est resté stationnaire du fait de l'extrême rareté de l'énergie utilisable.

L'entrée en jeu de la force motrice tirée de la vapeur, de l'électricité et du diesel a engendré la première grande révolution des niveaux de vie.

Grâce à son génie inventif, à ses richesses charbonnières, puis hydrauliques, l'Europe est rapidement devenue, au XVIII^e siècle, l'usine incontestée de la planète. Symboles de cette spécialisation, le Royaume-Uni et les pays de la Communauté fournissent en 1870 les trois quarts de la production mondiale de houille qui s'élève alors à 218 millions de tonnes¹.

Aujourd'hui, ces mêmes pays sont soumis au carcan de l'énergie rare et chère.

Aujourd'hui, c'est-à-dire l'année dernière, le déficit énergétique des seuls Six a dû être couvert par l'importation de 100 millions de tonnes d'équivalent charbon. D'ici deux à trois ans, avec 125 ou 130 millions de tonnes, l'Europe des Six aura besoin d'une seconde Ruhr. Ce sont deux et demie à trois nouvelles Ruhr qui lui seront nécessaires d'ici 1975 pour faire face à un déficit prévisible de plus de 300 millions de tonnes d'équivalent charbon. Sa dépendance des importations sera alors de l'ordre de 40 %.

¹ Cf. LOUIS ARMAND, FRANZ ETZEL et FRANCESCO GIORDANI : *Un objectif pour Euratom*, Luxembourg, mai 1957, p. 15.

Aujourd'hui, le 80 % de l'énergie que nous importons consiste dans du pétrole dont le 90 % provient du Moyen-Orient.

La situation et les perspectives du Royaume-Uni ne sont guère plus brillantes. En 1955, ses importations énergétiques lui ont coûté 266 millions de livres sterling. Elles ne cessent d'augmenter. On prévoit qu'elles atteindront en 1965 40 millions de tonnes d'équivalent charbon¹.

Mais le kilowatt européen n'est pas seulement rare, il est devenu très cher. On se souvient, depuis les beaux travaux de Louis Armand et de Pierre Wigny sur ce sujet, qu'en 1954, le prix moyen de la tonne de charbon était, aux Etats-Unis de \$8,95, en Allemagne de \$12,15, en France et au Royaume-Uni de \$14,60. Donc, pour un indice américain de 100, on obtenait les cotes suivantes en Europe : Allemagne 135, France et Royaume-Uni 163. En 1954 toujours, le fuel-oil lourd coûte \$15,50 (indice 100) aux Etats-Unis, \$26,20 (indice 170) en Allemagne, \$32,80 (indice 210) en France et \$30 (indice 195) au Royaume-Uni. Le gaz naturel se vend 1,6 cent le mètre cube en Italie alors qu'il ne coûte que 0,65 cent le mètre cube aux U.S.A.²

Faut-il dès lors s'étonner que l'ouvrier américain puisse acheter, suivant le calcul de Louis Armand, par rapport à son camarade européen, et suivant les pays :

deux à seize fois plus de houille ;
trois à onze fois plus de fuel-oil ;
quatre à treize fois plus de gazoline ;
quatre à neuf fois plus d'électricité.

A ce goulot d'étranglement mortel, il n'y a qu'une réponse possible : l'atome.

On sait que l'énergie potentielle contenue dans un kilo d'uranium enrichi est d'ores et déjà égale à celle que développent 2.600.000 kg. de charbon. Mille grammes de cette matière fissile valent donc dix trains de houille. Mais il y a mieux puisqu'il apparaît possible, en brûlant dans des piles spéciales appelées « breeders » tout l'uranium naturel, d'en tirer une énergie encore beaucoup plus grande. Dans ce cas, tout se passe comme si quelqu'un, s'étant chauffé tout

¹ Cf. Sir JOHN COCKROFT, directeur du Centre nucléaire de Harwell : « Applications futures de l'énergie atomique », dans *Industries atomiques*, Genève, avril 1957, p. 5.

² PIERRE WIGNY : « Rapport préliminaire sur le problème européen de l'énergie », Assemblée commune de la C.E.C.A., document n° 6, Luxembourg, mars 1956, p. 11.

l'hiver grâce aux 5 tonnes achetées au début de la saison, terminait celle-ci en s'apercevant que son tas de combustible a augmenté de quelques tonnes.

Enfin, il n'est pas exclu que la fusion des éléments légers succédant à la fission des éléments lourds on n'arrive pas, d'ici quelques années ou décennies, à supprimer tout danger de radioactivité et à tirer de l'atome une énergie bien supérieure à celle qui emprunte la voie des réacteurs.

Mais il ne suffit pas, comme continuent à le croire beaucoup de gens, d'un peu d'uranium et de quelques idées pour établir ce relais vital du kilowatt nucléaire. Entre l'idée et son application pratique s'intercale un effort de science et d'industrie tel qu'aucune nation européenne ne peut assumer seule le risque d'une pareille entreprise.

Qu'est-ce en effet que l'industrie atomique ?

C'est d'abord un effort de recherche dont l'ampleur apparaît dans les faits et chiffres suivants :

A la Conférence atomique de Genève, en 1955, savants russes et occidentaux sont tombés d'accord pour admettre qu'on peut raisonnablement concevoir 900 à 1000 types de réacteurs mais qu'une vingtaine ou une trentaine seulement seront vraiment rentables.

Or, à ce jour, il n'existe aucune méthode scientifique permettant la sélection directe des réacteurs rentables. Il faut faire des essais. Chaque essai implique des opérations d'un coût pouvant aller jusqu'à 100 millions de francs suisses et 50 % de technologie à inventer.

Pour réussir, il faut être en mesure de construire le plus grand nombre de prototypes afin de pouvoir, par la confrontation des résultats, s'orienter rapidement vers les modèles les plus économiques.

Or, pour résoudre ce problème, les Etats-Unis disposent d'ores et déjà de neuf approches. L'Union soviétique en a certainement cinq, probablement six et peut-être même sept. L'Angleterre n'en a qu'une, de même que la France.

Même décalage en ce qui concerne la préparation des matériaux. La séparation du hafnium est encore une opération pharmaceutique en Europe tandis que les U.S.A. l'ont déjà portée sur le plan industriel.

Même décalage dans les usines nécessaires. La capacité des usines américaines d'enrichissement de l'uranium par séparation des isotopes dépasse du décuple la seule installation européenne, qui se trouve d'ailleurs en Grande-Bretagne. On peut se faire une

idée de l'importance de ces usines lorsqu'on sait que leur consommation d'électricité équivaut à celle de la France. La production de la seule usine d'eau lourde, située en Norvège, représente le vingtième de la capacité américaine correspondante.

Même décalage enfin et surtout dans l'effort scientifique et financier tel qu'il ressort des chiffres suivants :

1. Dépenses totales depuis le début de l'effort atomique jusqu'à fin 1956:

U.S.A.	\$ 18	milliards
Royaume-Uni	\$ 1,5	milliard
France	\$ 0,380	milliard
Autres pays européens . .	\$ 0,100	milliard

2. Dépenses en 1956 :

U.S.A.	\$ 2	milliards
Royaume-Uni	\$ 0,160	milliard
France	\$ 0,138	milliard
Autres pays européens . .	\$ 0,010	milliard

3. Réacteurs construits : construits en construction projetés

U.S.A.	68	49	83
Royaume-Uni	11	3	20
France	4	4	7
Autres pays européens . .	4	3	12

4. Savants et techniciens de l'atome :

U.S.A.	15.000 savants et spécialistes dans le secteur public ; 150.000 techniciens dans le secteur privé.
U.R.S.S.	s'attaque à la formation d'un million de spécialistes.
Royaume-Uni	6000 spécialistes.
France	2000 spécialistes.
Ensemble des autres pays européens	1500 à 2000 spécialistes.

Il est intéressant de comparer ces efforts en choisissant pour critère les investissements nucléaires par habitant. On obtient les résultats suivants :

U.S.A.	500 à 600 francs suisses
Royaume-Uni	140 à 160 francs suisses
Six pays de la Communauté	13 à 15 francs suisses

Le risque financier est à la mesure de la vitesse avec laquelle ce gigantesque effort se développe.

Il y a 14 ans, le kilowatt-heure revenait à environ 2 francs dans la pile de Fermi. Or, lors du débat de l'Assemblée Nationale de juillet 1956 sur l'Euratom, Louis Armand pouvait faire état d'un type de réacteur américain capable de débiter de l'énergie à 3 ou 4 centimes le kilowatt-heure.

L'histoire offre peu d'exemples d'un progrès technique si accéléré lié à un abaissement si rapide des prix de revient.

On assiste du reste à la même évolution au niveau du kilowatt installé où l'on trouve des variations de coût allant du simple au double.

Cette évolution donne une idée de la rapidité avec laquelle les installations se démodent et donc du caractère extraordinaire des taux d'amortissement qui doivent leur être appliqués. Sans parler du risque de responsabilité civile qui constraint les marchés d'assurance les plus puissants à constituer des pools capables de souscrire des polices pouvant s'élever à plusieurs centaines de millions de francs suisses.

Et que dire enfin du risque tout aussi plausible de voir ces installations si coûteuses liées au procédé de fission se trouver à leur tour bientôt dépassées par celles qui permettront de réaliser la fusion des éléments légers de l'atome, c'est-à-dire la réaction thermonucléaire domestiquée.

N'existe-t-il donc pour les petites et moyennes nations d'Europe pas d'autre alternative que de devoir gaspiller leurs forces vives dans de l'accessoire et du démodé ou de laisser aux Russes et aux Américains le soin de courir les vrais risques et de mener à chef les vraies entreprises de notre époque ?

Euratom a été conçu pour briser cette terrible alternative et pour créer une communauté d'action à la mesure d'une pareille aventure.

L'industrie atomique, c'est pour plus de 50 % de la chimie et de la métallurgie. Alors, s'imagine-t-on de quoi sera capable un ensemble qui unira Montecatini, Solvay, Kuhlmann, Péchiney, Rhône-Poulenc et les sociétés issues du trust de l'I.G. Farben, (Badische Anilin- und Soda-Fabrik AG., Farbenfabrik Bayer AG. et Farbenfabrik Hoechst AG.) et qui sait, demain peut-être, Imperial Chemical Industries Ltd., c'est-à-dire un ensemble aussi puissant que la chimie américaine. Et la métallurgie donc, avec les usines d'avant-garde d'Allemagne et de France. Et l'électronique avec Philips, d'Eindhoven, et Siemens & Halske AG. Et la mécanique, avec Olivetti et ses émules italiens, allemands et français.

Le résultat de cette union, il est un peuple très réaliste qui l'a tout de suite imaginé. *L'Economist*, de Londres, ne déclarait-il pas trois semaines après la première réunion du Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe :

« Euratom, sous une forme proche de celle conçue par le Comité Monnet, est probablement une nécessité... Le pool européen serait en mesure, si le Royaume-Uni n'y adhérait pas, de rattraper et de distancer rapidement l'effort nucléaire anglais... »

« Une participation britannique étroite au développement atomique européen — et pas seulement un système de liaison mais une participation active — est aussi une nécessité... L'intérêt à long terme du Royaume-Uni exige ce changement de la politique anglaise.¹ »

Et de fait, avant même que le traité d'Euratom n'ait été signé et ratifié, le gouvernement britannique a constitué un comité commun avec les trois « Sages » de l'Euratom.

Mais l'industrie atomique, ce n'est pas seulement de la chimie et de la métallurgie, c'est avant tout de la matière grise. L'expérience nucléaire américaine montre en effet qu'elle est le résultat d'une équipe composée de 30 % de chimistes, 18 % de physiciens, 13 % de mécaniciens, 12 % de biologistes, 10 % d'électriciens et 17 % d'ingénieurs divers.

¹ « Euratom and our Atom », *The Economist*, Londres, 11 février 1956, pp. 404 et 405 ; lire aussi dans la même revue : « Mr. Nutting and M. Faure », 23 juin 1956, pp. 1173 et 1174, « Forster Parent for Euratom », 16 février 1957, pp. 534 et 535 et « Brussel Talks », dans *The Financial Times*, Londres, 26 juin 1956, p. 6.

L'expérience américaine montre aussi qu'elle est le produit d'un travail d'équipe dans la genèse duquel la contribution européenne a joué un rôle déterminant. Libby l'a bien souligné en reconnaissant récemment la valeur souvent décisive d'apports de savants tels que Einstein, Fermi, Teller, von Neumann, Wigner, Szilard, etc.¹.

De ces découvreurs, nous en avons peut-être encore une cinquantaine en Europe, parmi lesquels on reconnaît : Francis Perrin, Goldschmidt, Guillaumat, Kowarski, de Broglie, Joliot-Curie, Leprince-Ringuet, Max Born, Otto Hahn, Werner Heisenberg, Max von Laue, Karl Friedrich, von Weizsaecker (en Suisse : Paul Scherrer, Pauli, Jean Rossel), etc.

Grâce à l'Euratom, ces savants vont enfin pouvoir disposer d'un instrument de recherche adéquat et de suffisamment de temps pour s'adonner exclusivement à la recherche et pour l'ouvrir à toute une génération. D'ores et déjà, 800 millions de francs suisses vont être affectés à cet objectif durant ces cinq prochaines années.

Euratom ne va pas se contenter d'unir l'effort des races les plus créatrices du monde, il va en multiplier le résultat grâce au travail d'équipe et à l'échange des connaissances à l'échelle européenne.

Si nous échangeons un kilogramme d'uranium, nous n'aurons en effet jamais plus qu'un kilogramme d'uranium chacun ; mais si nous échangeons nos découvertes, nous aurons chacun deux, trois, peut-être six découvertes. Voilà le fait nouveau, capital, auquel Euratom va donner corps.

Euratom porte en lui beaucoup plus qu'une promesse d'énergie illimitée et de bien-être. Il préfigure l'épanouissement de tout le savoir-faire scientifique et technique². Il ouvre à la jeunesse un immense chantier et un prodigieux laboratoire où vont reprendre vie les immenses réserves inemployées de puissance créatrice de l'Europe.

Tant d'énergie risquerait d'être gaspillée si elle n'était appelée à servir de moteur à une entreprise à la mesure de sa force : le marché commun et la zone de libre échange.

¹ Dr WILLARD F. LIBBY : « What U.S. should do to keep the Lead in Science », dans *U.S. News and World Report*, août 1957, p. 78.

² Cf. FRANÇOIS FONTAINE : « Il y a trop de sots métiers », dans *Preuves*, no 74, Paris, avril 1957, pp. 55 à 60.

d) *Le marché commun*

Nous avons vu de quelle perte de vitesse et de densité, de quelle amorce de vassalisation scientifique et technique l'Europe paie son cloisonnement en une quinzaine de marchés et de monnaies.

Est-il possible de concrétiser le frein que ce cloisonnement apporte au rythme de l'expansion européenne afin de pouvoir imaginer les effets éventuels de sa suppression grâce au marché commun ?

Certains points de repère sont évidents. D'autres demandent un examen ultérieur circonstancié.

Parmi les premiers, nous avons vu que l'exemple atomique est le plus probant et le plus impressionnant.

Mais il y a aussi l'automobile. N'est-il pas étonnant de devoir constater qu'il n'existe pas en Europe une seule entreprise qui dispose de débouchés, donc de marchés suffisants, pour pouvoir utiliser de façon économique les machines-outils américaines les plus modernes. D'ailleurs, toute la production automobile de la France dépasse à peine celle de la troisième usine américaine.

Il y a aussi le domaine des avions où aucun pays du continent n'est capable, sans aide extérieure, de construire de grands appareils de transport.

Mais le compartimentage des marchés ne touche pas que les productions de choc de l'industrie moderne, il contribue aussi à renchérir sensiblement les articles de consommation courante. Il serait intéressant de déterminer le renchérissement dont le consommateur est redevable à la multiplication des productions parallèles adaptées à de petits marchés, à la protection douanière et à l'effet cumulé d'assouplissement de l'esprit d'entreprise provoqué par la combinaison de cette protection, lorsqu'elle est abusive, avec certaines pratiques des cartels.

Il n'est pas facile de donner une appréciation synthétique de l'influence de renchérissement des tarifs douaniers. Les experts de la Commission Economique pour l'Europe ont pourtant procédé à un recouplement intéressant. En ce qui concerne les demi-produits, choisissant l'incidence arbitraire de 10 % comme la limite séparant les tarifs bas des tarifs élevés, ils ont constaté que, dans les pays du Benelux, au Danemark et en Suède, environ 10 % de tous les droits se situent au-dessus de cette limite, alors que la proportion est de

70 % en France et en Italie et environ de 50 % en Allemagne occidentale et au Royaume-Uni. Pour les produits finis, si l'on choisit 20 % comme ligne de partage, on s'aperçoit que 10 % seulement des droits dépassent ce chiffre dans les pays du Benelux tandis que cette proportion tombe au-dessous de 5 % en Suède et au Danemark. Par contre, en Italie, les deux tiers et en France la moitié des droits en vigueur pour ce groupe sont supérieurs à 20 %. L'Allemagne occidentale, la Norvège et le Royaume-Uni ont aussi des pourcentages assez élevés¹.

L'exemple de l'agriculture est encore plus grave et douloureux. Même le Danemark et les Pays-Bas protègent certains secteurs de leur production maraîchère mal armés contre la concurrence². Les fruits et légumes de la plupart des pays sont protégés contre la production méridionale. Les Belges entretiennent à grands frais une viticulture sous verre et les Pays-Bas cultivent des primeurs que l'Italie pourrait livrer au tiers du prix³.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, de voir la France, avec ses terres magnifiques, prélever jusqu'à 50 % de droits sur les pâtes alimentaires, les farines et certains fruits tandis que l'Italie impose de 50 % le chocolat et de 105 % le sucre⁴.

A la question de savoir s'il est indispensable que le consommateur paie un surpris de 20, 30 ou 50 % pour soutenir des sources d'approvisionnement marginales, des structures de production et des circuits partiellement vétustes, les initiateurs du marché commun ont dit catégoriquement : non, ce n'est pas nécessaire.

Ce qu'il faut, c'est substituer aux petits marchés nationaux protectionnistes un marché plus vaste et plus concurrentiel ; plus vaste, pour qu'il permette l'utilisation des techniques les plus modernes, et plus concurrentiel pour qu'il agisse comme une incitation continue à améliorer les conditions de la production et de l'échange.

Mais, nous rétorquent déjà nos honorables contradicteurs helvétiques, tout cela est bel et bon en théorie, mais regardez donc la réalité des compromis qui ont été passés entre pays à tarifs bas et

¹ Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies : *Etude sur la situation économique de l'Europe en 1956*, Genève, 1957, chap. IV, pp. 16 à 18.

² *Ibid.*, p. 29.

³ *Bulletin du Centre européen de la culture* : « L'Europe s'inscrit dans les faits », n° 1, Genève, novembre 1956, pp. 50 et 51.

⁴ *Ibid.*, p. 50.

pays à tarifs élevés pour réduire votre cure du marché commun à une dose homéopathique.

Nous sommes d'accord pour reconnaître que d'importantes concessions ont été faites à la France, que des étapes étaleront sur au moins douze ans le processus de suppression des droits de douane et que des précautions importantes ont été prises pour passer d'une étape à l'autre.

Ces mesures, nécessitées, pour ne pas dire imposées, par la situation politique et parlementaire, enlèvent-elles son efficacité à l'entreprise du marché commun et en font-elles, dès le départ, un mauvais compromis ?

Nous ne le croyons pas, pour quatre raisons.

La première concerne la France. Nous sommes persuadés que derrière ses difficultés politiques et monétaires, ce pays poursuit un remarquable processus de rajeunissement des structures industrielles dont le secteur atomique, après le charbon, l'acier et les transports, présente le plus frappant exemple.

La deuxième, c'est que les pays à tarif bas, l'Allemagne en tête, sont décidés à aller de l'avant et abordent cette entreprise dans une perspective dynamique. Comme vient de le montrer le directeur de la Chambre de l'industrie et du commerce de Dusseldorf, les Allemands sont déterminés à faire dans le court terme les sacrifices qu'il faut pour s'assurer dans le long terme une participation de premier ordre au courant d'expansion qui aura été créé¹.

La troisième raison, c'est que la même vision dynamique anime aussi un pays à tarif élevé comme l'Italie. Ses industries de choc : la chimie, la mécanique, le pétrole, la sidérurgie, accélèrent l'adaptation de leurs structures à la révolution technique et économique déjà commencée.

Enfin, la quatrième raison est fournie par les réactions de plus en plus nombreuses que l'on peut observer chez les industriels continentaux qui se rapprochent pour étudier une meilleure localisation et rationalisation de leurs moyens de production. La même préoccupation anime du reste les industriels américains et anglais. On sent que l'entreprise est sérieuse et que le patronat occidental fera lui aussi ce qu'il faut pour s'adapter².

¹ Cf. Dr KARL ALBRECHT : « Gemeinsamer Markt und Freihandelszone im Urteil deutscher Wirtschaftskreise », dans *Aussenwirtschaft*, Handels-Hochschule St. Gallen, pp. 154 à 169.

² Cf. Dr KARL ALBRECHT : *Op. cit.*, p. 165.

L'affaire est si sérieuse qu'elle a incité les autres pays européens à trouver un moyen de participer à cet effet d'intégration et d'expansion.

e) *La zone de libre-échange*

S'il était encore besoin d'une consécration extérieure de l'importance de l'entreprise des Six, la réaction de l'Angleterre l'apporterait, éclatante. La zone de libre-échange est une idée britannique. Si la pression actuelle de l'Angleterre se maintient à l'O.E.C.E., cette idée d'une plus vaste communauté européenne sera bientôt réalité.

En 1950, recevant M. Monnet venu à Londres leur suggérer un rapprochement avec le projet de Plan Schuman des Six, les Anglais firent preuve de beaucoup d'intérêt mais sans aller plus loin. Les Britanniques préfèrent les faits aux hypothèses. Aussi le premier télégramme reçu par M. Monnet en qualité de président de la Haute Autorité émanait-il du gouvernement britannique. Deux ans plus tard, le Royaume-Uni passait un accord d'association avec la C.E.C.A. Avant même que le traité d'Euratom ne soit ratifié, il créait un comité Angleterre-Sages. Et à l'O.E.C.E., il a instantanément répondu au projet de marché commun des Six par l'initiative de la zone de libre-échange.

Le 20 octobre dernier, répondant à Harrogate à l'invitation de Lord Rochdale et des industriels du textile, M. Jean Monnet a déclaré à l'Angleterre : « Nous n'avons pas oublié sur le continent et nous n'oublierons jamais ce que la Grande-Bretagne a fait dans le passé pour sauver la liberté. L'Europe n'est pas vraiment complète sans la Grande-Bretagne. De même que la Grande-Bretagne n'est pas complète, si je puis m'exprimer ainsi, sans l'Europe... ¹.

» Vous pouvez mesurer l'importance d'un accord entre la Grande-Bretagne et l'Europe des Six si vous pensez que, dans le revenu mondial de 185 milliards de dollars des 17 pays de l'O.E.C.E., les Six entrent pour 100 milliards et la Grande-Bretagne pour 50...

» Pour ma part, je crois que la zone de libre-échange est seulement une première étape. Inévitablement, nos liens deviendront de plus en plus étroits. Nos problèmes deviennent de plus en plus sem-

¹ JEAN MONNET : *Exposé au Congrès de l'Industrie du Coton*, à Harrogate, le 20 octobre 1957, p. 11 du texte ronéotypé.

blables. Nous sommes tous des nations commerçantes sur une petite péninsule dans un monde où les distances diminuent chaque jour. Nous ne sommes qu'au commencement d'une grande et nouvelle époque de l'histoire européenne. Les six pays eux-mêmes ont seulement entrouvert la porte sur cet avenir. »¹

Est-il possible, grâce à cet entrebaillement de porte, d'apercevoir les grandes perspectives sur lesquelles débouche notre avenir ?

C) LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE

Nous avons vu qu'avec une production triple de la nôtre, les Etats-Unis soutiennent depuis 20 ans un rythme d'accroissement annuel de 6 %.

Depuis 1952, l'Europe des Six est arrivée à s'accrocher à une cadence de développement de 9 ½ %.

Actuellement, notre productivité représente le tiers de la productivité américaine. Le marché commun et la zone de libre-échange vont nous permettre de construire un instrument de production moderne, c'est-à-dire capable de tirer pleinement parti dans un marché à leur mesure, entre autres, de l'énergie atomique, de la cybernétique, de la chimie de synthèse et, d'une façon générale, de toutes les possibilités de la science et de la technique.

L'intégration européenne devrait dès lors servir de levier à la productivité européenne pour lui permettre, disons en 20 ans, de se hausser jusqu'aux deux tiers de la productivité américaine à ce moment-là.

Cet effort permettrait à l'Europe de sextupler sa capacité de production par rapport à aujourd'hui. Est-ce déraisonnable ?

Non, puisque cela correspond à un taux annuel de croissance de 9 % pendant 20 ans et que nous tenons un rythme de 9 ½ % depuis 1952 sans marché commun.²

Cela n'est plus invraisemblable du tout lorsqu'on veut bien tenir encore compte des facteurs suivants :

1. L'administrateur du Plan Marshall, M. Paul Hoffmann, estimait en 1948 que l'Europe devrait pouvoir tripler sa production en s'unissant. Or ce calcul était fait à une époque où l'on ne pouvait

¹ JEAN MONNET : *Op. cit.*, pp. 14 et 15.

² LUCIEN L. SERMON : *Le marché commun, facteur de prospérité sociale*, Ligue européenne de coopération économique, Bruxelles, 1956, pp. 12 à 19.

mesurer le surcroît d'expansion découlant de l'intégration qu'à la somme des gaspillages évités. Aujourd'hui, il convient de prendre encore en considération la force de propulsion considérable libérée par l'atome et par l'automation.

2. La densité de la population européenne est très élevée : 78 habitants au kilomètre carré contre 21 aux Etats-Unis et 10 en Union soviétique. Le réseau ferroviaire européen est très serré et celui des canaux navigables est le plus dense du monde. Cette concordanse devrait permettre des frais de transport et de distribution inférieurs à ceux des U.S.A. et de l'U.R.S.S.¹

3. *Mais surtout, l'Europe occidentale dispose dans l'industrie d'un réservoir de 45 à 50 millions de personnes actives, contre 25 millions aux U.S.A. et 20 en Union soviétique². Par conséquent, il s'agit simplement pour l'Europe de valoriser cette prodigieuse force par un instrument de travail à sa mesure. C'est le premier objectif de l'intégration européenne. Son second objectif est de beaucoup plus grande portée encore. En effet, toute l'évolution embrassée dans cet exposé montre que la matière première la plus abondante d'Europe, la meilleur marché, la plus gaspillée, est en passe de devenir la matière première par excellence de l'avenir. Si l'intégration européenne réussit à valoriser nos réserves de matière grise, elle aura libéré une force d'expansion plus grande que l'énergie atomique et l'automation réunies. Elle aura fait de l'Europe, à l'heure de son plus grand déclin, le vrai continent de l'avenir.*

Telles sont, raisonnablement calculées, les perspectives possibles de l'intégration européenne. C'est à la lumière d'une vision aussi dynamique qu'il importe maintenant de situer la position suisse.

III. De quoi s'agit-il pour la Suisse ?

Davantage encore que l'Anglais, le Suisse préfère les faits aux hypothèses. C'est au nom de cette option sur la réalité présente que nombre de nos concitoyens pensent que l'intégration européenne ne les concerne pas pour le moment. Nos industriels n'ont-ils pas des carnets de commandes surchargés ? Pourquoi se soucieraient-ils de

¹ Cf. *Bulletin du Centre européen de la culture*, op. cit., p. 52.

² Cf. JEAN FOURASTIÉ: « Puissance économique de l'Europe unie », dans la collection *Le Monde et l'Europe*, Luxembourg, document n° 6314/1/56 f, p. 8 du texte ronéotypé.

ce qui se passera ou ne se passera pas dans quelques années quand le présent ne leur laisse pas une minute de répit ? Et quant au dimensionnement des marchés, qu'irions-nous faire, à leurs yeux, dans le marché commun ou la zone de libre-échange lorsque nous avons la chance unique de disposer d'un marché beaucoup plus vaste, le marché mondial ? Pourquoi changerions-nous enfin quoi que ce soit à une politique qui nous a si bien réussis ?

A l'indifférence des uns s'ajoute la peur de tous ceux qui craignent de voir le fruit actuel de cette réussite passée être mis en cause par une accélération du rythme de progrès des autres. D'où cette extraordinaire dépense d'énergie pour défendre ce que l'on a en évitant toute rupture du statu quo européen. D'où aussi ce chantage au triple danger d'encerclement, d'étouffement et de dirigisme d'où procède pour nous la tentation d'isolement qui est une tentation de suicide.

Nous considérons comme acquise l'opportunité de l'union du continent, dernière planche de salut des Européens, Suisses compris.

Notre tâche doit se concentrer sur trois points pour montrer : 1. qu'une politique suisse d'isolement est inconcevable ; 2. que l'union européenne ne conduit ni à notre étouffement ni à notre encerclement ; 3. que le vrai défi que nous lance l'union de l'Europe, c'est de savoir si nous ne sommes plus que les héritiers d'un capital acquis avant nous ou si nous sommes nous-mêmes encore capables d'un effort créateur.

En définitive, la question principale est de savoir de quelle manière nous sauverons le mieux le patrimoine suisse. Allons-nous continuer à essayer d'éviter toute rupture d'équilibre du statu quo européen qui a rendu possible notre réussite, ou allons-nous enfin nous préoccuper, par une politique dynamique et des contributions positives, de devenir une des forces de transformation de l'économie européenne ?

Pour cela, nous devons définir ce patrimoine, préciser les facteurs de cette réussite passée et présente et apprécier ces facteurs à la lumière du contexte actuel.

A) LE BILAN ET LES FACTEURS DE LA RÉUSSITE ÉCONOMIQUE SUISSE

Qu'il faille parler d'une réussite économique suisse, c'est indubitable.

De 1850 à 1957, la population suisse a plus que doublé, passant de 2.393.000 habitants à plus de 5 millions. Or, à l'exception d'une période de démarrage délicate, chaque génération a pu laisser à la suivante un niveau de vie et un instrument de travail améliorés. Cette progression a même été si constante que, comme l'a montré le professeur Oulès, le standing moyen de la population suisse est, avec celui de la Suède, le plus élevé d'Europe¹.

De 1938 à aujourd'hui, le revenu national a triplé. Même en tenant compte de la dépréciation de la monnaie, l'augmentation effective est encore de moitié. Si l'on prend de surcroît en considération l'accroissement de la population, on arrive à une hausse du revenu réel par habitant de 30 % par rapport à la dernière année d'avant-guerre.

Or, concordance intéressante, la Suisse se situe dans le peloton de tête des nations qui exportent le plus par tête d'habitant ; ce montant s'est élevé à 1152 francs en 1955, soit à peu près l'équivalent des Pays-Bas et un peu moins que la Belgique (1320 francs). A l'habitant, nous exportons deux fois plus que l'Allemagne occidentale, tandis que les chiffres anglais et américains sont respectivement de 674 et 414 francs.

Le tiers environ des biens produits en Suisse est exporté. Cela veut dire en gros que le tiers de la population industrielle travaille pour l'exportation, soit environ 400.000 personnes, c'est-à-dire le double de l'avant-guerre. Mais on arriverait à des chiffres beaucoup plus élevés si l'on tenait encore compte des personnes qui, dans le commerce, la banque, les transports et les assurances, travaillent aussi pour l'exportation².

D'ailleurs si un tiers de la production globale est exporté, cette proportion est beaucoup plus élevée pour certaines industries particulières. Elle atteint 95 % dans l'horlogerie, la broderie, les produits pharmaceutiques et les colorants. Elle est encore de 90 % pour les machines textiles, de 80 % pour les machines-outils, de 75 % pour les appareils électroniques, de 70 % pour l'industrie des machines et appareils, de 70 % pour la soie et de 45 % pour le textile en général.

¹ Professeur FIRMIN OULÈS : « Les problèmes sociaux dans la politique économique helvétique », *Revue économique et sociale*, Lausanne, juillet 1957, p. 205.

² Cf. RODOLPHE SPEICH, président du Conseil d'administration de la Société de Banque Suisse : « L'importance croissante pour la Suisse de ses relations économiques avec l'extérieur », *Bulletin de la S. B. S.*, Bâle, mars 1957, pp. 25 à 31.

Comment s'est effectuée la percée de l'exportation industrielle suisse sur les marchés extérieurs ?¹

Au début du siècle, en 1906, sur un total d'exportations de 1071 millions de francs, seuls trois produits dépassent les 100 millions : les broderies (160), les montres (126) et les tissus de soie (104).

Cinquante ans plus tard, le total des exportations a passé à 6203 millions de francs et dix articles ont une exportation qui dépasse les 100 millions de francs. Leur hiérarchie est significative de la spécialisation de l'économie suisse.

Montres	1866 millions
Machines	1340 »
Instruments et appareils	463 »

Chimie :

Produits pharmaceutiques .	455
Colorants	299
Autres produits chimiques .	196
Tissus coton	950 »
Articles en fer et acier	181 »
Fromages	145 »
Broderies	127 »
Soie artificielle	121 »
	102 »

L'industrie des machines, l'horlogerie, la chimie et l'industrie des instruments et appareils ont été les quatre grands moteurs du train de nos exportations.

Quels sont dès lors les dénominateurs communs de cette quadruple expansion ?

Le premier, c'est la présence d'une force de travail très qualifiée.

Ainsi, par rapport à l'avant-guerre, l'industrie des métaux et des machines a doublé le nombre des personnes qu'elle occupe, le portant à 220.000. L'augmentation a été de plus de 100 % dans l'industrie chimique et pharmaceutique et de 50 % dans l'industrie horlogère qui groupe aujourd'hui une force qualifiée de plus de 70.000 personnes. Le nombre des ouvriers et employés des exploitations soumises à la loi sur les fabriques a passé de 360.000 il y a vingt ans à 600.000 environ, fin 1956.

¹ Cf. Professeur WILLIAM-E. RAPPARD : *Les conditions de la prospérité helvétique*, conférence faite le 29 août 1957 à la Société suisse de l'industrie chimique à l'occasion de son septante-cinquième anniversaire.

Le deuxième facteur réside dans la formation professionnelle des cadres techniques et surtout dans la valeur de l'enseignement de nos deux hautes Ecoles polytechniques. On ne soulignera jamais assez le rôle éminent que les volées d'ingénieurs qu'elles ont préparées depuis un siècle ont joué dans le développement économique du pays.

Ce facteur est d'ailleurs renforcé, pour la chimie et l'horlogerie, par l'usage que l'industrie elle-même a su faire de la recherche scientifique dans ses propres laboratoires. En 1956, Ciba a consacré 42,3 millions de francs à la recherche, soit presque le double du bénéfice net et le 5,1 % du chiffre d'affaires. Dans ses seules usines suisses, qui constituent la moitié de l'entreprise, Sandoz a dépensé 19 millions dans ses laboratoires.

Et surtout, la chimie suisse a su attirer à Bâle et à Zurich quelques-uns des meilleurs chimistes du monde qu'elle a dotés d'un remarquable instrument de travail. L'équipe groupée autour des professeurs Reichstein et Ruziska et de leurs instituts de chimie en est la plus belle illustration.

Mais c'est aussi grâce aux découvertes de premier plan qui sont sorties de ces investissements, par exemple la fabrication synthétique de vitamines par Hoffmann-La Roche, la découverte du D.D.T. par Geigy, la mise au point du « Serpasil » et de tant d'autres spécialités pharmaceutiques par Ciba, que la chimie suisse a pu faire sa prodigieuse percée sur les marchés mondiaux.

En troisième lieu, cet instrument de travail a pu être développé et surtout utilisé sans interruption et avec beaucoup d'intensité pendant une longue période. Cela est dû à trois faits : 1. la Suisse a eu le privilège de rester en dehors de deux conflits mondiaux ; 2. le Suisse a l'habitude de beaucoup travailler (un peu moins que l'Allemand, 84 heures de plus que l'Anglais, 162 heures de plus que le Français et 339 heures de plus que l'Américain)¹ ; 3. non seulement la paix du travail nous a permis de faire l'économie des gaspillages dus aux grèves, mais les syndicats ouvriers ont fait preuve d'une modération remarquable si l'on veut bien se souvenir que leurs revendications n'ont jamais été au-delà de ce qu'on peut attendre d'un accroissement normal de la productivité.²

¹ LUCIEN L. SERMON *Le marché commun, facteur de prospérité sociale*, Ligue européenne de coopération économique, Bruxelles, 1956, p. 27.

² Cf. Professeur JÜRG NIEHANS : *Die Schweiz in der Hochkonjunktur*, Revue suisse d'économie politique et de statistique, Bâle, septembre 1957, pp. 266 à 269 et professeur MAX WEBER : op. cit., pp. 343 et 344.

Cette réussite économique suisse apparaît donc, à la lumière de cette analyse, surtout comme le fait d'une heureuse combinaison de circonstances et de facteurs ayant contribué à assurer une bonne valorisation du travail spécialisé et qualifié du Suisse. Cette réussite est donc la meilleure confirmation de la justesse du calcul des promoteurs de l'intégration européenne tel qu'il est exprimé dans le rapport des chefs de délégation aux ministres des affaires étrangères : « L'avantage dans la concurrence sera d'ailleurs de moins en moins déterminé par les conditions naturelles. De même que l'énergie atomique donne une plus grande liberté à l'implantation des industries, le marché commun rendra son plein effet à la gestion des entreprises et à la qualité des hommes. »¹

Notre génération saura-t-elle à l'avenir assurer à la force de travail remarquable de la Suisse une valorisation adaptée aux impératifs de la nouvelle révolution industrielle et de l'intégration européenne ?

En unissant ses ressources et ses hommes pour bondir au niveau de nos plus hautes spécialités, l'Europe met notre génération au défi de montrer si nous ne sommes plus que les héritiers d'un capital accumulé avant nous ou si nous sommes encore capables d'un effort créateur.

Car, si impressionnante que soit l'image de cette réussite économique du travail suisse, elle ne doit pas nous faire oublier qu'il existe aussi une Suisse à l'heure de son clocher.

B) LA SUISSE A L'HEURE DE SON CLOCHER

a) *Caveat Helvetia*

Le 5 septembre 1957, sous le titre « Caveat Helvetia », M. Olivier Reverdin a lancé dans le *Journal de Genève* un courageux cri d'alarme. Notre équipement hôtelier est, en partie, anachronique. Notre industrie se laisse prendre de vitesse. Nos voies de grande circulation sont en train de devenir un facteur d'isolement plutôt que de communication.

Ces critiques sont si pertinentes, la dernière surtout, qu'il est devenu banal de souligner le paradoxe qui pousse la nation riche que nous sommes à dépenser 40 millions de francs par mois pour

¹ Comité intergouvernemental créé par la Conférence de Messine : *Rapport des chefs de délégation aux ministres des affaires étrangères*, Bruxelles, 1956, p. 13.

l'achat de 6000 à 7000 voitures alors que nous nous trouvons incapables de créer des routes et des places de parc.

Sur le plan de l'énergie, il a fallu le coup de tonnerre de Suez pour que nous prenions brusquement conscience du fait que nous importons, sous forme de charbon et de pétrole, les deux tiers de l'énergie que nous consommons.

L'opinion publique a appris par la même occasion qu'il suffira de deux décennies à peine pour atteindre le plafond de l'exploitation de nos cours d'eau.

Nous avons alors commencé à réaliser que cet Euratom que certains trouvaient trop ambitieux et trop dirigiste était peut-être la seule solution capable de faire sauter le goulot d'étranglement qui fait peser la même menace mortelle sur nos voisins et sur nous-mêmes.

Mais la prise de conscience des conditions de construction d'une industrie nucléaire a mis à jour des lacunes plus graves encore.

b) *Le gaspillage des forces d'avenir*

Face aux 57 ingénieurs de classe universitaire que produit le Royaume-Uni par million d'habitants et par année, face aux 67 de l'Europe occidentale, nous pensions que nous ne faisons pas trop mauvaise figure avec nos 82 ingénieurs.

On avait encore l'illusion que cet effort nous plaçait en tête du peloton des nations qui s'essoufflent à suivre, avec le décalage que l'on sait, les performances russes et américaines.

En fait, au moment où nous importons, sous forme de pile atomique, le produit terminé du génie scientifique et industriel américain, nous exportons vers les Etats-Unis, faute de pouvoir leur offrir un emploi adéquat en Suisse, 75 à 80 % des physiciens nucléaires si remarquablement formés à Zurich par nos Scherrer, Pauli, Marmier, etc.

La valeur de cet enseignement est d'ailleurs telle que trois instituts et laboratoires américains complètent le mouvement d'émigration par du recrutement sur place. Ce sont Battelle, l'I.B.M. et R.C.A. (Radio Corporation of America). En outre, un très important groupe britannique est sur le point de les imiter. Après une enquête serrée qui a porté sur toute l'Europe, il est en effet arrivé à la conclusion que la Suisse forme, par tête d'habitant, deux fois plus de physiciens de niveau universitaire supérieur que l'Angleterre,

et qu'elle présente, étant donné leur état actuel de disponibilité, l'endroit rêvé pour installer des laboratoires de recherches.

Les observations faites à l'Ecole polytechnique de Lausanne confirment d'ailleurs celles qui ont été faites à Zurich.

Depuis 1950, 35 physiciens sont sortis de l'E.P.U.L. Que sont-ils devenus ?

Deux sont entrés à la Division pour la recherche industrielle de l'Ecole polytechnique fédérale.

Un a été engagé par Brown, Boveri & Cie, Baden, où il ne fait d'ailleurs pas de la recherche fondamentale mais de la recherche de développement.

Un travaille au Laboratoire suisse de recherches horlogères.

Un cinquième s'occupe à Métrom d'appareils électriques et optiques.

Réacteur S. A., à Wurenlingen, en a pris un, de même que Sécheron, à Genève et Energie Nucléaire S. A., à Lausanne.

Douze ont émigré ou ont été engagés en Suisse par des firmes étrangères.

Les quinze restants travaillent dans des instituts universitaires suisses en attendant mieux¹.

Cette statistique de l'utilisation des physiciens sortis de l'E.P.U.L. montre que la demande industrielle ne suit pas du tout l'offre de nos hautes écoles.

Nous serions dès lors mal venus de critiquer le succès des entreprises étrangères de recrutement. Ce succès est simplement à la mesure de notre inertie et de notre inconscience.

En voulez-vous la preuve ?

Pour redresser cette situation, un groupe de jeunes savants de l'E.P.U.L. a voulu monter un laboratoire de recherche industrielle. Nos physiciens auraient constitué une équipe de travail à la disposition de nos entreprises. Celles qui ont été consultées ont reconnu l'opportunité d'une pareille opération et en ont encouragé les animateurs. Mais ils avaient besoin d'un capital de démarrage de 500.000 francs puis, dès la seconde année, d'un budget de 100.000 francs. Ils n'ont pas obtenu un sou.

La Suisse allemande, pourtant mieux lotie puisqu'elle bénéficie des services de la Division pour la recherche industrielle, fait une

¹ Ces renseignements, obligamment communiqués par les milieux intéressés, sont en constante évolution.

expérience assez semblable. Cette institution est financée à raison de 80 % par l'industrie, mais certains membres cotisants ne lui ont jamais donné de travail. Alors, elle a occupé ses loisirs à mettre au point, par exemple, les projecteurs à télévision instantanée et directe, dont les Etats-Unis ont acheté le brevet. On lui doit encore la réalisation de ces fameuses cellules photo-électriques ultra-sensibles qui font florès dans les caméras de télévision américaines ainsi que celle des compteurs à scintillation du génie nucléaire.

Le moment est venu de dire : Dans la mesure où cette hémorragie de matière grise et cette stérilisation de nos meilleurs cerveaux se poursuivent, nous gaspillons l'avenir même du pays en négligeant précisément les facteurs qui ont fait sa réussite passée et présente.

Excellents dans l'action à court terme, nous n'avons qu'une médiocre vision du long terme. Peuple enrichi, nous voulons des rendements assurés et immédiats. Nous consentons de moins en moins à courir les risques inhérents aux entreprises de notre temps.

La preuve, nous venons de vous la donner, mais nous pouvons vous en fournir d'autres.

C'est ainsi que le Dr Walter Boveri a dit toutes les difficultés rencontrées pour réunir la souscription des 20 millions engagés à Wurenlingen dans Réacteur S. A.

Mais cet été même, à la Journée suisse des juristes, il a été fait mention des 12 millions que nous ne voulions pas risquer dans la recherche pétrolière en Suisse, parce qu'il n'était pas exclu qu'un sondage nouveau coûtant 8 à 10 millions ne se révèle nécessaire. Dans ces conditions, c'est du capital étranger qui assumera ce risque à notre place¹.

Si nous ne savons plus risquer, nous excellons par contre à nous assurer. Il ressort en effet des statistiques que nous ne sommes pas seulement les premiers assureurs et réassureurs, mais surtout les gens les mieux assurés d'Europe. Nous ne voyons pour notre part rien à redire à cette prudente administration de l'avenir. Mais, dans notre souci de prévenir tous les risques, notre économie s'est transformée en une économie supercartellisée.

¹ Cf. ANTON HAGENBÜCHLE : « Das Bergrecht mit besonderer Berücksichtigung der Erdölschürfung », *Rapport à la Société suisse des juristes*, fascicule 1, Helbing et Lichtenhahn, Bâle, 1957, pp. 43a à 46a et M. JACQUES VUILLEUMIER : *Vers un régime juridique propre à la recherche et à l'exploitation des gisements de pétrole*, Helbing et Lichtenhahn, fascicule 2, pp. 298a à 303a.

Nous avons dit dans notre thèse et nous répétons que, dans la mesure où l'entente de producteurs contribue à la stabilité et à la productivité du marché, elle se justifie. Mais nous redisons aussi aujourd'hui que dans la mesure où, sous prétexte de stabilisation, elle freine l'expansion, met l'invention au frigorifique et stérilise l'action créatrice, elle tue l'esprit même qu'elle prétend défendre : l'esprit d'entreprise et de pionnier.

Les dirigeants de nos organisations professionnelles seront bien inspirés, à raison même de la puissance qu'ils détiennent, de veiller à ce qu'elle reste un instrument souple de stabilité et d'expansion et à ce qu'elle ne dégénère pas en un étouffoir intolérable.

La Suisse dispose d'un remarquable instrument de travail et d'un puissant capital pour l'adapter et le développer. Sous prétexte de ne rien risquer, elle risque de compromettre l'avenir de l'un et de l'autre.

Que convient-il dès lors de faire pour que la Suisse, à l'heure de la nouvelle révolution industrielle et de l'intégration européenne, puisse construire un avenir à la mesure de son passé ?

IV. Quel avenir voulons-nous laisser à nos enfants ?

La réponse est simple. Nous voulons laisser à nos enfants un avenir où ils puissent épanouir librement et harmonieusement leurs facultés créatrices. Pour cela, nous pouvons faire au moins deux choses : *a)* Dissiper la confusion présente en ce qui concerne la Suisse et l'Europe ; *b)* Adapter nos propres structures scientifiques, industrielles et économiques aux impératifs de l'heure.

A. IL FAUT DISSIPER LA CONFUSION PRÉSENTE

Nous y arriverons en dissipant l'illusion de l'isolement possible et la crainte de l'étouffement.

A l'illusion de l'isolement, les ordres de grandeur de l'entreprise atomique ont apporté une réponse péremptoire que vient d'ailleurs de confirmer dans les termes suivants une de nos autorités les plus qualifiées en la matière, le professeur Jean Rossel, président de la Société suisse de physique et membre du Conseil d'administration de Réacteur S. A. :

« Il est en tout cas évident que le cadre national est trop restreint ; la seule méthode efficace de travail serait de collaborer sur le plan européen, profitant ainsi du savoir déjà acquis et évitant en outre des doubles emplois d'expériences et d'instruments toujours très onéreux. » (C'est nous qui soulignons.)

Cette division des tâches et des risques s'impose d'autant plus que :

« Nous devons, d'autre part, nous montrer prudents, car il n'est pas impossible que, dans un avenir relativement proche, nous voyions naître d'autres procédés, tels que la fusion nucléaire, qui nous apporteraient des solutions beaucoup plus pratiques et présentant moins de danger. Nous aurions ainsi dépensé nos capitaux en pure perte. »¹

Si, sur le plan scientifique, notre abstraction de l'Europe nous condamnerait à la stérilité et au risque de faire du démodé et du dépassé, elle nous conduirait rapidement, sur le plan économique, à une impasse tout aussi dangereuse.

Un exemple suffira à illustrer notre pensée. L'horlogerie suisse exporte dans le monde entier 95 % de sa production. Sa dépendance de la Communauté des Six n'est que de 14,8 %, de la zone de libre-échange de 23,8 %. Elle serait donc l'industrie d'exportation la mieux placée pour envisager avec le moins de crainte un isolement éventuel. Qu'en adviendrait-il ?

Les horlogers du marché commun disposent d'ores et déjà de trois spécialités intéressantes : la pierre fine italienne, les boîtes plaquées allemandes, les aciers spéciaux français. Il suffirait à l'union de ces trois industries, disons de deux décennies au maximum, pour créer un mouvement européen se substituant au nôtre. La montre européenne aurait alors un marché intérieur de 165 millions de consommateurs pour s'aiguiser les dents. Quelle contrepartie commerciale exceptionnelle à offrir ensuite au reste du monde pour conquérir ses marchés, en regard de notre propre monnaie d'échange de 5 millions de consommateurs ! Et que dire dans ces conditions de la zone de libre-échange (286 millions d'habitants), sinon que le fait de nous en tenir à l'écart équivaudrait à un véritable suicide économique même pour celle de nos industries qui est

¹ *L'Ordre professionnel*, Genève, 5 octobre 1957, p. 3.

la plus exportatrice mais qui dépend le moins de l'aire européenne. C'est d'autant plus plausible que rien ne nous dit que la vraie concurrence horlogère de l'avenir se confinera entre producteurs classiques et ne se jouera pas plutôt entre ceux-ci et les pionniers d'une nouvelle manière de mesurer le temps basée sur l'atome et l'électronique.

Cette tentation d'isolement est d'autant moins concevable que, contrairement à ce que l'on croit communément, la part de l'Europe dans notre commerce extérieur est plus grande et celle du monde plus petite, que pour n'importe lequel de nos voisins.

*Part de l'Europe des Six dans le commerce extérieur
de quelques pays européens¹*

Pays	Importations	Exportations
Allemagne	22 %	30 %
Belgique	40 %	45 %
France	23 %	24 %
Grande-Bretagne . .	13 %	30 %
Hollande	40 %	40 %
Italie	24 %	23 %
Suisse	56 %	39 %

Ces chiffres montrent que nous sommes irréductiblement condamnés à participer au déclin ou au redressement économique de l'Europe. Nous avons vu de quelle perte de vitesse est marqué le plus important moteur de notre économie : la formation scientifique et technique. Par là, nous avons participé pleinement au déclin de l'Occident. Mais, en retour, nous sommes-nous suffisamment associés à sa première tentative de redressement ? Nous avons constaté que la C.E.C.A. a créé un foyer d'expansion et que l'Euratom et le marché commun vont en multiplier le dynamisme d'une façon considérable. Il est vital pour notre pays qu'il attache l'attention la plus extrême à la disparité de rythme qui peut se créer entre nos voisins de la Communauté européenne et nous-mêmes, à leur profit, du fait de l'union de leurs efforts et de l'isolement des nôtres².

¹ Source HENRI STRANNER : « La zone de libre-échange soulève bien des difficultés », *Gazette de Lausanne*, 27 septembre 1957, p. 3.

² Cf. *L'indice de la production par tête pour ces dernières années, selon l'étude sur la situation économique de l'Europe en 1956*, Commission économique pour l'Europe, Nations Unies, Genève 1957, chap. VII, p. 20, tableau 9.

Il apparaît donc bien que l'effort d'union des Six et l'initiative de créer une zone de libre-échange qui le complète constituent la dimension économique minimum qui permettra à tous les Européens, Suisses compris, d'aborder la nouvelle révolution industrielle avec autant de chances de succès que les Russes et que les Américains.

La tentation d'isolement étant écartée, la construction européenne peut-elle nous apporter d'autres perspectives que l'encerclement et l'étouffement ?

En ce qui concerne la crainte d'encerclement, l'expérience de la Communauté européenne du charbon et de l'acier nous a montré que, loin de nous étouffer, elle était capable, à trois titres, d'exercer une influence propice à notre approvisionnement en matières de base :

1. En suscitant une vigoureuse émulation entre nos principaux fournisseurs, qu'ils soient ou non membres de la Communauté.
2. Cette émulation a déclenché un mouvement d'expansion assez vigoureux pour permettre de substituer, le 19 février 1954, à l'ancien régime des doubles prix pratiqué à notre détriment dès l'après-guerre la parité des prix à l'exportation¹.
3. Enfin, nous avons vu que, grâce à la C.E.C.A., l'Italie a pu construire une sidérurgie moderne. On ne se rend pas encore compte en Suisse de ce que peut signifier pour notre avenir la création à notre frontière sud d'une nouvelle et dynamique source d'approvisionnement en matières premières. Sa capacité est déjà de 6 millions de tonnes d'acier brut. Des plans sont en cours de réalisation pour la porter à 9 millions de tonnes. Amorcée dans le secteur sidérurgique, cette évolution tend à gagner aussi celui, non moins vital, du pétrole. Ces faits, particulièrement riches de promesses pour le Tessin et pour la Suisse romande, peuvent contribuer à rebrancher une importante région sur un courant économique plus intense et favoriser ainsi un meilleur équilibre confédéral.

Pour cela, nous devons tirer la leçon d'un autre fait tout aussi significatif. Il y a quelques mois, les autorités du val d'Aoste sont venues chercher à Lausanne des contremaîtres pour reformer des maçons au berceau même de la maçonnerie italienne et européenne.

¹ Cf. Les articles de M. Salomon Wolff dans la *Neue Zürcher Zeitung* des 21 décembre 1953, 1^{er}, 3 et 8 février 1954. Vu la disparité actuellement renaissante, M. Wolff serait bien inspiré de revenir sur ce sujet.

Grâce à Olivetti, les maçons d'il y a 20 ans, transformés en techniciens, mécaniciens et ingénieurs, partent à la conquête des grands marchés de la machine à écrire, de la machine à calculer et de l'électronique et nous lancent le défi d'une meilleure spécialisation et valorisation de nos forces de travail.

B. NOUS DEVONS ADAPTER NOTRE INSTRUMENT DE TRAVAIL AUX IMPÉRATIFS DE L'HEURE

Cette évolution sociologique accélérée répond assez bien à la vision qui a inspiré aux auteurs des traités d'Euratom et du marché commun la philosophie de ces deux entreprises : refaire de la matière grise des Européens, de leur génie inventif et de leur ingéniosité manuelle la vraie richesse d'avenir de l'Europe.

Tandis que l'industrie atomique va, grâce à l'Euratom et à l'effort parallèle de l'O.E.C.E., mobiliser presque tout le savoir-faire scientifique et technique européen, le marché commun va enfin permettre à l'Europe de tirer parti des immenses possibilités de l'automation appliquée à la fabrication de série.

Celle-ci aura pour effet, comme le montre déjà l'exemple des laminoirs à train continu de tôles fines, d'abaisser les prix et d'améliorer la qualité des produits semi-fabriqués qui constituent la base de notre approvisionnement industriel.

En outre, l'effet cumulé des besoins de l'industrie atomique et de l'automation va créer une demande considérable d'instruments de contrôle, de servo-mécanismes et d'appareils électroniques. Or ce sont tous des produits très élaborés qui s'inscrivent dans la ligne de nos meilleures spécialisations.

Cette évolution va donc nous contraindre à nous rebrancher sur les facteurs mêmes qui ont fait notre réussite passée et actuelle : la recherche scientifique, la compétence technique et le travail de haute qualité.

Tout le problème qui nous est posé consiste dès lors à savoir comment nous allons opérer ce redressement.

Pour agir avec efficacité, nous devons fixer à notre action un objectif général que nous nous efforcerons d'atteindre par des mesures concrètes obéissant à un ordre d'urgence.

L'objectif général est défini par trois éléments :

1. l'orientation de l'évolution technique et économique telle que nous l'avons dégagée ;
2. la nécessité dans laquelle nous nous trouvons, du fait même de l'exiguïté de nos moyens, de ne pas vouloir tout faire, mais de nous spécialiser sur ce que nous pourrons faire de mieux ;
3. la nature de nos moyens.

Nous ne revenons pas sur les deux premiers points déjà suffisamment développés.

Quant au troisième, il est simple. Dix ans d'une prospérité facile ont pu assoupir le goût du risque, l'esprit d'entreprise et le sens des investissements à long terme, ils n'ont pas durablement entamé une force de travail formée par plus d'un siècle de concurrence internationale intense.

A l'heure de la nouvelle révolution industrielle, à l'heure des hautes spécialisations et de la matière grise, la Suisse dispose non seulement d'un incomparable capital d'expérience mais de la population d'Europe la mieux constituée pour le valoriser puisqu'elle est formée par 16 % de primaire, 47 % de secondaire et 37 % de tertiaire.

Or, nous avons mis en évidence ce fait, à nos yeux fondamental, qu'il a suffi que nous négligions pendant une décennie l'investissement à long terme propre à stimuler l'utilisation de la recherche à l'échelon de l'industrie pour que la marge de forces scientifiques ainsi rendues disponibles fasse aussitôt de notre pays la terre d'élection des agents recruteurs étrangers.

Notre redressement tiendra donc dans le processus inverse d'un effort redoublé de formation scientifique et technique constamment valorisé en Suisse même par une adaptation parallèle des structures industrielles aux impératifs de l'heure.

Le mérite de l'intégration européenne telle que nous l'avons décrite, c'est que, procédant au fond du même calcul, appliqué à un cadre plus vaste, elle va agir chez nous comme l'accélérateur dont nous avions besoin de toute manière pour oser entreprendre certaines réformes.

Le second effet de l'intégration, si nous savons en prendre le tournant, pourrait être d'orienter résolument une partie de nos investissements vers les fabrications difficiles qu'appelle nécessairement la nouvelle révolution industrielle. En cherchant l'expansion de notre économie dans la mise en valeur d'un siècle de travail de haute précision et d'un cadre scientifique et technique de premier ordre, nous compenserions par avance les reculs possibles que l'intégration risque en revanche de nous infliger sur le front des fabrications traditionnelles faciles.

L'objectif général étant ainsi esquissé, quels moyens allons-nous mettre en œuvre pour le réaliser ?

Quand un malade se saigne, la première chose à faire consiste à interrompre l'hémorragie. En exportant ses meilleurs cerveaux au rythme que nous avons dit, la Suisse perd ses forces vives. Il faut faire cesser ce dangereux et stupide gaspillage de notre avenir.

Dans ce but, nous devons enfin doter nos hautes Ecoles polytechniques de l'instrument de travail dont elles ont besoin. Nous devons créer dans l'industrie ces laboratoires de recherche qui lui donneront, à l'exemple de ce qu'a déjà réalisé la chimie suisse, les vrais moteurs de l'expansion à long terme. Ces investissements confèreront à notre population active sa valorisation maximum et aux hommes et femmes qui la composent le maximum de possibilités individuelles d'épanouissement.

A cette fin, il ne faut pas craindre de voir loin.

Pourquoi, si nous réussissons à assurer leur fructification dans l'industrie d'avant-garde et la recherche fondamentale, n'irions-nous pas jusqu'à ouvrir plus largement l'accès de l'Université à ces réserves de forces fraîches et de cerveaux non fatigués que décèlent la paysannerie et la classe ouvrière ?

Et pourquoi, nous tournant vers le tertiaire de plus en plus congestionné, ne montrerions-nous pas à tant de jeunes qu'une hiérarchie des valeurs sociales un peu anachronique continue à précipiter vers les tâches de gestion tout l'avenir qui les attend du côté des tâches de création et d'invention ?¹

Si un langage mérite d'être entendu, c'est celui que tenait, il y a un an, à ses amis du commerce de détail de charbon et de combustibles liquides, celui qui fut leur président et qui reste leur arbitre,

¹ Cf. ALFRED WILLENER : *Images de la société et classes sociales : Une étude de la perception et des représentations des différences sociales*, Lausanne, 1957, pp. 134 ss.

M. Albert Gruaz, en leur enjoignant d'orienter de toute urgence les plus qualifiés de leurs fils vers la pétro- et la carbochimie plutôt que vers l'activité paternelle.

Et surtout que l'on ne nous rétorque pas que tout cela est très beau mais que c'est au-dessus de nos moyens. De 1955 à 1956, nous avons prêté à nos voisins, qui nous offraient un bon rendement immédiat, 700 millions de francs pour leur aider à adapter leurs structures industrielles aux exigences de l'heure. Nous avons généreusement prêté à la S.N.C.F., à la sidérurgie et aux charbonnages français, aux aciéries et aux chemins de fer italiens, aux aciéries et aux charbonnages allemands et nous en passons. Nous n'avons rien à redire à ces placements. Mais aujourd'hui où il s'agit d'adapter nos propres structures scientifiques et industrielles grâce à des investissements à long terme appropriés, il serait impardonnable que nous lésinions sur le prix que nous entendons mettre à la préparation de notre avenir.

Dans cette perspective, il serait inéquitable de passer sous silence la belle bataille que sont en train de livrer nos délégués fédéraux Zipfel et Hummler, celui-ci pour alerter l'opinion publique sur la carence de savants et de techniciens, celui-là pour permettre à notre pays de disposer d'ici une décennie des 400 atomistes dont il a besoin.

Mais n'oublions pas non plus, selon l'observation de M. le Conseiller d'Etat Louis Guisan, à l'ouverture des cours de la Faculté de Droit, jeudi dernier, que nos préoccupations européennes se situent dans le contexte concret du canton de Vaud.

Sa population a doublé en un siècle. Actuellement, ses 400.000 habitants se décomposent en 19 % de primaire, 37 % de secondaire et 44 % de tertiaire.

En chiffres absolus, Vaud est devenu le canton romand qui occupe le plus grand nombre d'ouvriers d'usine soumis à la loi fédérale sur les fabriques.

Grâce à la vision prophétique de Louis Ruchonnet et à quelques hommes entreprenants, il a été doté à temps d'une des deux hautes Ecoles polytechniques de Suisse. Le développement de l'E.P.U.L. est à l'image du dynamisme de sa direction.

Au moment où l'intégration européenne s'apprête à replacer notre canton, et toute la Suisse italienne et romande, sur un nouveau courant d'expansion économique et sous la pression d'une spéciali-

sation industrielle nord-italienne accrue, pourquoi n'essaierions-nous pas, pour une fois, de prévenir l'évolution en offrant à nos voisins de créer à Lausanne cet Institut européen de hautes études scientifiques et techniques dont l'idée ne saurait plus beaucoup tarder ? Quelle excellente occasion ce serait d'en faire le facteur d'un meilleur équilibre confédéral renforçant la substance de cette patrie helvétique que l'intégration de l'Europe devait soi-disant désintégrer.

Peut-être se trouve-t-il parmi vous quelque esprit malicieux qui, s'il avait la possibilité de nous interrompre, nous ferait observer qu'en fait de leçon d'ouverture, celle que nous venons de faire aurait mieux convenu à l'Ecole d'ingénieurs qu'à celle des hautes études commerciales.

Cette remarque serait pertinente puisque nous avons centré notre effort sur deux objectifs complémentaires :

1. redonner pour un temps aux tâches de création et d'invention le pas sur celles de gestion ;
2. décongestionner ce tertiaire dont nous, H.E.C., constituons un des plus beaux fleurons et vers lequel nous orientons l'écrasante majorité de nos étudiants.

A notre décharge, nous espérons, Mesdames et Messieurs, que cet exposé vous aura au moins convaincus d'une chose, à savoir qu'une certaine vision, qu'une certaine conception d'ensemble des forces économiques concrètes est absolument indispensable pour permettre aux responsables de l'économie et au pays tout entier de bien prendre le tournant de la nouvelle révolution industrielle et de l'intégration européenne.

Au cœur de ce tertiaire suisse et vaudois qu'elle doit informer des impératifs de l'heure, notre tâche est une des plus belles qui se puissent concevoir puisqu'elle a pour but à la fois de former des hommes d'action capables de se battre dans l'immédiat et de hausser leur vision à ce niveau de synthèse concrète qui leur permettra, à leur tour, de prendre à temps les vrais risques d'avenir.

Dès 1959, 75.000 jeunes gens seront libérés des écoles. De 1960 à 1966, 80.000 jeunes s'incorporeront chaque année à la population active de notre pays.

Qu'aurons-nous à leur offrir ? Un musée de nos gloires passées pour rêver à ce qu'aurait pu être leur avenir ou un magnifique chantier, laboratoire et champ de travail où le Suisse de demain pourra s'épanouir et se retremper dans l'action concrète ?

Les hommes qui, il y a un siècle, ont jeté les fondements de la Suisse économique moderne ont dû se demander aussi quel héritage ils voulaient laisser à leurs enfants.

Ces Suisses des années d'avant 1848 allaient affronter avec un retard technique impressionnant, aggravé de 400 taxes cantonales, communales et même féodales, la révolution industrielle de leur époque : celle des chemins de fer, des grandes voies de communication et des écoles polytechniques.

Nous n'aurons rien à craindre de l'avenir suisse dans la perspective de la révolution de l'atome, de l'automation et de l'intégration européenne si, nous appuyant sur le fruit de leurs efforts, nous savons, à notre tour, assumer pour nos enfants et petits-enfants la moitié des risques qu'ils ont pris pour nous.

Epalinges, le 29 octobre 1957.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT



Siège social : LAUSANNE

Succursale à VEVEY

Agences à Morges et Renens

DEPUIS 90 ANS AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE VAUDOISE
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES • CRÉDITS COMMERCIAUX